

**WPR/RC47(4) Programme d'action pour les médicaments essentiels : Composition du Comité consultatif pour la gestion du programme**

Notant que le mandat de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en tant que membre du Comité consultatif pour la gestion du Programme d'action pour les médicaments essentiels expire le 31 décembre 1996<sup>1</sup>, choisit le Gouvernement de la Mongolie pour nommer un représentant habilité à siéger au Comité consultatif pour la gestion du Programme pour une période de trois ans, du 1er janvier 1997 au 31 décembre 1999.

(Septième séance, 12 septembre 1996)

---

<sup>1</sup> Document WPR/RC47/15.